



Discours du Trône



Prononcé à l'occasion
de la troisième session
de la quarante et unième
Législature du Manitoba

Le 21 novembre 2017

Présenté par :

l'honorable Janice C. Filmon, C.M., O.M.

Lieutenante-gouverneure
de la Province du Manitoba

DISCOURS DU TRÔNE

L'honorable Janice Filmon (lieutenante-gouverneure de la Province du Manitoba)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Membres de l'Assemblée législative du Manitoba :

Je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la quarante et unième Législature de la Province du Manitoba.

Le Manitoba est une terre d'espoir.

Nous avons une longue tradition d'accueil de nouveaux arrivants qui proviennent de partout dans le monde et qui ajoutent à notre vision commune d'une communauté inclusive et innovatrice dont la grandeur dépasse la somme des talents et des idées de chacun de ses membres.

Depuis les peuples autochtones, en passant par les premiers pionniers, jusqu'aux nouveaux arrivants dont le périple vers notre province est marqué par la souffrance et le danger, l'apport de tous a fait du Manitoba un bastion d'espoir et de possibilités.

En ce mois du Souvenir, nous reconnaissons que l'immense sacrifice des membres de nos Forces armées par le passé se poursuit chaque jour, tant ici qu'ailleurs dans le monde, dans le but de protéger la société et le mode de vie que nous avons créés.

Chez nous, notre gouvernement reste déterminé à faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada. Le gouvernement du Manitoba a fixé un nouveau cap; un cap axé sur des mesures durables et à long terme visant à redresser notre situation financière, à améliorer les services sur lesquels compte la population et à rebâtir notre économie.

Cette tâche est difficile. Elle exige un changement, et le changement peut toujours être troublant.

Mais il est nécessaire.

Les Manitobains ont droit à mieux que de se retrouver en queue de peloton derrière le reste du Canada dans tellement de catégories essentielles à la santé et à la qualité de vie de notre population.

Redresser notre situation financière

Il est essentiel de redresser notre situation financière pour garantir la santé sociale et économique future de notre province.

Nous avons hérité d'une situation insoutenable. Notre cote de crédit avait été abaissée, nos biens publics se détérioraient, les objectifs budgétaires n'étaient pas atteints année après année, les déficits et la dette augmentaient, et la croissance de la fonction publique, de la bureaucratie ainsi que des impôts et des taxes entravait les investissements du secteur privé.

Nous n'avons pas continué dans cette voie.

Nous avons été élus pour corriger la trajectoire.

Nous savons que nous avons besoin de l'ensemble de la province et de sa population pour accomplir cet objectif.

Nous avons donc abordé notre tâche en nous mettant à l'écoute des Manitobains.

Nous avons entrepris le plus vaste processus de consultation de l'histoire de la province. Nous avons consulté les résidents du Manitoba, à la fois au sein de la fonction publique et à l'extérieur de celle-ci, afin de recueillir leurs idées sur la façon de retourner à l'équilibre. Au cours de deux consultations prébudgétaires, nous avons reçu les observations de presque 60 000 Manitobains au moyen de sondages en ligne, d'assemblées publiques ouvertes virtuelles, de lettres et de présentations en personne. Nous avons consulté des experts au cours d'un examen complet d'optimisation des ressources et des dépenses gouvernementales que nous avons publié dans le cadre de notre engagement à être un gouvernement ouvert.

Guidés par ces conseils, nous avons pris une nouvelle direction vers la durabilité.

Les comptes publics audités publiés cet automne montrent un déficit de 764 millions de dollars, soit 147 millions de dollars de moins que ce qui avait été projeté dans le Budget 2016. Pour la première fois depuis presque une

génération, le gouvernement n'a pas dépensé plus que prévu. Le Budget 2017 nous permet de poursuivre nos efforts sur la voie du redressement financier, de l'amélioration des services et de la prospérité économique.

Mais il faut faire plus encore si nous voulons que le Manitoba réussisse. Nous dépensons près d'un milliard de dollars chaque année pour assurer le service de la dette antérieure. Ce poste de dépense est le quatrième en importance dans le Budget. Ce sont autant de ressources financières qui ne sont pas investies dans les services de première ligne. Moins de dettes signifie une augmentation et une amélioration des services pour les Manitobains.

Une nouvelle réalité financière exige une nouvelle réalité du service public. Notre gouvernement ne peut réussir à améliorer les résultats pour la population du Manitoba que si la fonction publique est moderne et dotée d'une pleine capacité d'action.

Cela commence en donnant le ton au sommet. Nous avons diminué la taille du Cabinet et du personnel politique. Nous avons réduit de 15 % le nombre de hauts fonctionnaires dans les opérations fondamentales du gouvernement. Et nous entamons la prochaine étape qui consiste à réduire l'étendue et les échelons de la haute direction, lesquels accroissent les coûts et entravent l'action de nos fournisseurs de services de première ligne.

Une nouvelle stratégie de transformation de la fonction publique incitera les fonctionnaires à mieux comprendre et satisfaire les besoins de la population, à remettre en question les pratiques antérieures, à mettre à l'essai des idées innovatrices et à mobiliser leur talent collectif. Grâce à une vision claire et à un objectif prioritaire de résultats, la fonction publique du Manitoba avance avec cohérence afin d'obtenir de meilleurs résultats pour la population.

Nous avons mis au point un protocole d'optimisation de nos dépenses d'immobilisations afin que l'argent durement gagné par les contribuables soit utilisé plus judicieusement. Nous nous appuyons sur les avis d'experts afin de :

- perfectionner un cadre de référence pour les partenariats public-privé destiné à garantir que les projets d'infrastructure publique – y compris les

constructions d'écoles – seront menés à terme sans retard et sans surcoûts;

- mettre au point un plan d'immobilisations à long terme visant à optimiser nos plans de renouvellement et de construction de l'infrastructure stratégique;
- moderniser l'approvisionnement en biens et en services;
- réduire la coûteuse pratique des conventions collectives de projet, qui rend obligatoire la syndicalisation des travailleurs et accroît les coûts des projets gouvernementaux d'envergure.

Nous procéderons à un examen des responsabilités provinciales et municipales actuelles en matière de services, là où il pourrait y avoir des chevauchements et des doublons. L'objectif est de rationaliser au niveau le plus approprié du gouvernement la prestation des services comme l'entretien et le renouvellement des routes, le déneigement, la régularisation des eaux et le drainage.

Nos efforts pour dépister et éliminer les lourdeurs administratives qui nuisent à l'emploi se poursuivent. Nous fournissons aux Manitobains un instrument objectif et précis de mesure du fardeau réglementaire imposé par le gouvernement. Il nous servira d'indicateur des progrès que nous continuerons d'accomplir dans l'allègement des contraintes administratives.

Un gouvernement ouvert

Un gouvernement ouvert engendre un meilleur respect de l'obligation redditionnelle. Nous avons élargi le mandat de la Régie des services publics afin qu'elle puisse examiner et prendre en compte les dépenses en capital lors de l'étude de la demande actuelle de tarifs d'Hydro-Manitoba. Dans le même ordre d'idée, nous renforcerons le mandat législatif de la Régie des services publics et apporterons des améliorations en vue de réduire les coûts du processus réglementaire et de mieux protéger les contribuables.

Le vérificateur général, l'ombudsman et des experts indépendants ont recommandé des changements visant l'amélioration de la protection offerte aux divulgateurs d'actes répréhensibles. Nous apporterons des modifications à la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public afin de mieux protéger les

divulgateurs d'actes répréhensibles travaillant au sein de la fonction publique provinciale et d'élargir la portée de la loi pour y inclure les commissions scolaires.

Rétablir la qualité des services

Pendant que les coûts et la bureaucratie augmentaient sous le gouvernement précédent, les résultats et les effets pour les Manitobains empiraient.

Notre mandat est de faire mieux parce que les Manitobains méritent mieux.

Nous poursuivons une démarche proactive et positive qui fait appel aux pratiques exemplaires d'autres administrations ainsi qu'aux innovations et à la sagesse d'ici, chez nous, afin de rétablir la qualité de nos services.

Les réalités individuelles et sociales ne sont pas difficiles à voir.

Le Manitoba affiche le taux le plus élevé de crimes violents et d'incarcérations, et le nombre le plus élevé de personnes détenues en attente de leur procès. Notre gouvernement reconnaît que les problèmes sociaux complexes comme la pauvreté, la criminalité, l'itinérance, les troubles de santé mentale et les dépendances sont interreliés et que les facteurs déterminants ne peuvent être réglés de façon isolée. Depuis trop longtemps, trop d'enfants sont pris en charge par l'État. Et malheureusement, un trop grand nombre d'entre eux passent de la tutelle de l'État à l'incarcération.

Cela est inacceptable. De toute évidence, notre façon de faire n'a pas donné les résultats escomptés.

Nous devons faire mieux pour certains des membres les plus vulnérables de notre société en portant une attention particulière aux personnes, aux familles et aux collectivités où cela compte le plus.

Nous établirons des liens et travaillerons avec les collectivités, les experts et les fournisseurs de services en vue de soutenir des solutions novatrices et d'améliorer les soins, les pratiques, les résultats et l'intégration des programmes. Nous allons réduire le nombre d'enfants à la charge de l'État et obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes.

En collaboration avec des partenaires autochtones, des organismes de protection de l'enfance et des organismes communautaires, notre gouvernement présentera

une réforme fondamentale des dispositions législatives régissant le système de protection de l'enfance au Manitoba. Les nouvelles dispositions comporteront un accroissement des mesures de prévention pilotées par la collectivité, du financement axé sur les résultats et des relations établies pour toute la vie grâce à la réunification et à la permanence, et elles entraîneront une diminution du nombre d'enfants et de jeunes à la charge de l'État.

Nous intégrerons les ressources existantes afin d'accroître les mesures de prévention et d'intervention précoce novatrices et menées par la communauté. Nous habiliterons les particuliers, les organismes communautaires, les collectivités, les entreprises et les entrepreneurs sociaux qui souhaitent donner du temps et des ressources en vue de s'attaquer aux problèmes sociaux persistants au moyen de nouveaux modèles de prestation de services, y compris des modèles de rémunération aux résultats, d'entreprise sociale et d'investissement d'impact.

Nous allons demander aux ministères de collaborer pleinement les uns avec les autres, et cela, si besoin est, au moyen de budgets intégrés et sous la surveillance accrue de la collectivité. La stratégie Enfants en santé, la Stratégie d'entreprise sociale, la Stratégie de réduction de la bureaucratie pour les organismes sans but lucratif et la Stratégie d'approvisionnement à impact social seront rationalisées afin de mieux utiliser la recherche, de favoriser les pratiques exemplaires, d'encourager l'engagement et la planification communautaires, de financer les résultats et d'obtenir de meilleurs résultats pour nos enfants.

Au cours de la présente session, nous déposerons un projet de loi visant à modifier la Loi sur les services à l'enfant et à la famille afin d'éliminer les obstacles à la tutelle. Il a été démontré que les enfants et les jeunes à la charge de l'État qui sont placés sous la tutelle de fournisseurs de soins adultes établissent des liens stables, sains et durables qui améliorent grandement leur santé physique, émotionnelle et sociale à long terme.

Notre gouvernement a conclu un nouveau partenariat avec le MaRS Centre for Impact Investing, le chef de file canadien dans le domaine des obligations à impact social. En travaillant ensemble, nous lancerons les premières obligations à impact social du Manitoba en vue d'offrir de meilleurs résultats pour les enfants

et les jeunes au sein de notre système de protection de l'enfance. Nous ferons d'autres appels de propositions par la suite. Nous allons mobiliser la créativité et l'expertise des agents de changement dans les collectivités et des innovateurs du secteur social, ainsi que les investissements du secteur privé pour améliorer et renforcer nos services.

De meilleurs soins de santé, plus rapidement

De meilleurs soins de santé, plus rapidement, demeure la plus grande priorité de notre gouvernement en matière de services.

En raison de la négligence passée à l'égard des véritables problèmes dans le domaine des soins de santé, la population manitobaine fait face à des défis considérables.

Alors qu'il y avait au Manitoba plus de services d'urgence par habitant que dans n'importe quelle autre province, les Manitobains devaient endurer les délais d'attente les plus longs au pays.

Malgré des budgets de santé de plus en plus élevés, la population manitobaine pâtissait de la pénurie de professionnels de la santé essentiels.

Les gouvernements précédents savaient que notre système de soins de santé était malade et avait besoin de guérir. En dépit des examens successifs d'experts qui indiquaient ce qu'il fallait faire, les mesures prises ont été minimales, voire inexistantes.

Ignorer ces enjeux constitue un manque de leadership. Nous nous attelons à régler ces problèmes avec des réformes guidées par des conseils d'experts, toujours dans l'optique d'offrir de meilleurs soins aux patients.

Cette année, dans son budget, notre gouvernement consacrera aux soins de santé quelque 450 millions de dollars de plus que le gouvernement précédent dans sa dernière année au pouvoir.

Mais nous devons obtenir de meilleurs résultats pour cet énorme investissement.

Ce que nous faisions précédemment ne fonctionnait pas, alors même que notre population et ses besoins en matière de santé changeaient. Nous allons donc

améliorer le système. Il nous faut offrir ces soins de santé d'une manière différente.

Le changement peut être troublant, mais le résultat final sera un système de soins de santé qui donnera de meilleurs résultats et répondra mieux aux besoins de la population.

Les Manitobains nous ont élus dans ce but.

Les résultats positifs des réformes que nous avons apportées aux services cliniques, déjà observables dans la réduction des temps d'attente dans les services d'urgence, sont encourageants.

Nos efforts de recrutement de médecins dans les régions rurales et du nord du Manitoba ont été couronnés de succès, avec 89 nouveaux médecins de premier recours qui ont commencé à pratiquer. Nous sommes en train d'examiner la faisabilité d'un service provincial de consultation sur appel pour mieux appuyer le personnel de santé des régions rurales et du Nord en lui donnant accès à des spécialistes de l'urgence.

Nous faisons des progrès. Mais il reste encore beaucoup à faire.

En nous basant sur les recommandations qui ont résulté de notre examen de la durabilité et de l'innovation dans le système de soins de santé, nous procéderons à des réformes de gouvernance afin de mieux planifier et coordonner les services de santé à l'échelle de la province. Conformément à un plan clinique provincial, cela permettra de réduire les fonctions administratives et les dédoublements de gestion qui détournent les ressources des soins de première ligne. La coordination centrale des services médicaux garantira à la population du Manitoba des soins de santé améliorés et offerts plus rapidement.

À la suite des recommandations résultant de l'examen des services médicaux d'urgence réalisé en 2013, nous allons continuer d'améliorer ces services à l'échelle de la province.

Nous avons embauché 29 ambulanciers paramédicaux cette année, ce qui a permis d'augmenter le nombre de stations de services médicaux d'urgence au Manitoba où ce personnel est présent 24 heures sur 24.

Notre réduction des frais ambulanciers pour les Manitobains qui ont besoin de services d'urgence va se poursuivre.

Nous allons renforcer notre engagement envers les soins à domicile, tant autogérés que gérés par la famille. Ainsi, les familles auront plus d'autorité et d'options en ce qui concerne les soins à domicile, et la prestation des services sera plus conviviale. Nous redoublons nos efforts afin de fournir des services aux personnes âgées à l'endroit et au moment où elles en ont besoin, tel le programme de repas en groupe qui offre aux personnes âgées du Manitoba des repas nutritifs dans un environnement social. Le nouveau programme Votre chez-vous – Notre priorité réduira la durée des séjours à l'hôpital en offrant aux patients des mesures de soutien et des soins à domicile intensifs dans le cadre familial de leur propre résidence.

Plus de la moitié de la population du Manitoba souffre d'un problème de santé chronique comme l'arthrite, l'asthme, le diabète et les affections cardiaques. Ces maladies chroniques constituent le plus important des coûts évitables du système des soins de santé. Nous collaborons avec les organismes communautaires et les fournisseurs de soins de santé afin d'élaborer une démarche intégrée de prévention des maladies chroniques.

À la suite de notre rencontre avec des familles atteintes par l'usage des opiacés, ainsi qu'avec leurs alliés, nous avons autorisé un meilleur accès au suboxone, un médicament qui facilite le soulagement des patients se remettant d'une dépendance aux opioïdes.

Nous serons heureux de recevoir les ministres de la Santé des provinces et territoires, ainsi que du gouvernement fédéral, à Winnipeg en 2018, afin de poursuivre l'objectif d'une meilleure coordination de l'approvisionnement des biens et services. Le but est de réaliser des économies à l'avantage des Manitobains, tout comme notre collaboration précédente a permis des économies au chapitre de l'achat de produits pharmaceutiques.

Santé mentale et lutte contre les dépendances

La santé mentale et la lutte contre les dépendances doivent faire partie intégrante de notre système de soins de santé. Notre gouvernement a engagé une équipe d'experts pour élaborer une stratégie visant à améliorer l'accès aux

services et la coordination des ressources dans les domaines de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances. Ce travail est dirigé par le D^r Brian Rush, un expert en planification et conception de systèmes relatifs à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances.

Notre gouvernement étudie la mise en œuvre d'un programme de soutien par les pairs dans les salles d'urgence visant à aider les personnes en situation de crise psychologique lorsqu'elles se présentent à l'urgence. Il est prouvé que les travailleurs pairs aidants donnent aux gens l'espoir qu'il est possible de se rétablir.

Notre gouvernement est conscient que l'accès à des soins de qualité est le pilier le plus important de la prestation de soins de santé pour les Manitobains, y compris ceux qui vivent dans une réserve au Manitoba. Depuis 2006, le gouvernement du Canada a consacré près de 40 millions de dollars aux frais de transport des malades. Bien que le gouvernement fédéral se dérobe à ses responsabilités envers les Autochtones vivant dans une réserve, notre gouvernement travaille pour fournir des services dans ces régions et continuera de le faire. Cette année, nous avons appuyé le dépistage des maladies rétinienne et les services thérapeutiques dans les réserves.

L'insuffisance rénale touche proportionnellement plus de personnes au Manitoba que dans toute autre province. Plus de 1 600 Manitobains reçoivent actuellement des services de dialyse et ce nombre devrait augmenter de 5 % chaque année. Sachant qu'il est nécessaire d'accroître l'accès et les espaces de traitement, notre gouvernement a récemment accru la capacité de traitement par dialyse afin que 75 patients de plus puissent en bénéficier.

Afin de répondre au besoin accru de dons d'organes, nous avons mis en place un comité législatif qui consultera des experts et des personnes avec un vécu dans ce domaine afin de trouver comment accroître le taux de dons d'organes dans notre province. Nous sommes honorés que le député de Brandon-Ouest ait accepté de diriger ces travaux.

Cet été, le Manitoba a conclu une série d'ententes bilatérales avec le gouvernement du Canada sur l'avenir du financement des soins de santé. Le Manitoba n'est toujours pas satisfait de la position du gouvernement fédéral qui,

autrefois, assumait 50 % du coût des soins de santé. Actuellement, le gouvernement fédéral fixe la totalité des règles relatives aux services que nous devons fournir, mais ne paie que 19 % des coûts de prestation des soins de santé au Manitoba.

C'est un arrangement tout à fait insoutenable pour notre province et nous continuerons à plaider la cause d'un véritable partenariat avec le gouvernement fédéral pour les soins de santé, afin qu'Ottawa contribue de manière juste aux besoins de santé croissants des résidents des provinces et des territoires.

Garde et éducation des jeunes enfants

Notre gouvernement va lancer une nouvelle stratégie sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui comprendra des initiatives visant à créer des places de garderie, à réduire les délais d'attente, à éliminer les lourdeurs administratives et à produire de meilleurs résultats pour les familles ayant de jeunes enfants. Des mesures législatives réduiront les lourdeurs administratives pour les éducateurs des jeunes enfants, mettront l'accent sur la formation de partenariats avec d'autres ordres de gouvernement, des fournisseurs de services classiques et à domicile, des entreprises et des employeurs, des écoles et des collectivités rurales et du Nord. Notre gouvernement présentera également de nouvelles mesures incitatives pour encourager les investissements privés dans la création de places de garderie.

Notre stratégie d'éducation des jeunes enfants mettra l'accent sur l'obtention de meilleurs résultats d'apprentissage en appuyant des initiatives d'apprentissage pour les jeunes enfants, en offrant une formation plus poussée aux éducateurs de ce domaine et en privilégiant une approche complète allant « du berceau à la planification de carrière ».

Nous continuerons nos efforts pour améliorer les résultats en littératie et numératie des jeunes enfants par un recentrage des ressources et un renforcement des programmes pendant cette période critique du développement.

Notre gouvernement présentera une nouvelle stratégie provinciale du logement visant les logements abordables et les logements sociaux, en travaillant en

partenariat avec des groupes à but non lucratif, le secteur privé et les administrations publiques pour offrir à la population manitobaine des solutions abordables dans ce domaine.

Nous sommes toujours d'avis que le délai fixé par le gouvernement fédéral pour la légalisation du cannabis est trop court, mais nous nous préparons quand même pour le mois de juillet 2018. Notre objectif primordial reste la sécurité des familles manitobaines et des personnes qui choisissent de consommer ou de ne pas consommer du cannabis.

Nous allons mettre en œuvre un modèle hybride de vente au détail et de distribution qui donnera la priorité absolue à la santé et à la sécurité, et qui permettra aux secteurs public et privé de faire ce que chacun d'eux fait le mieux. La Régie des alcools et des jeux du Manitoba réglementera l'industrie, la Société manitobaine des alcools et des loteries se chargera de l'achat et de la distribution des stocks, et le secteur privé s'occupera de la commercialisation et de la vente du produit.

Nous travaillerons avec nos partenaires des secteurs privé et public pour sensibiliser la population manitobaine aux risques que représente la consommation du cannabis chez les jeunes. Nous sommes aussi en train de revoir des mesures qui permettront de protéger davantage les non-fumeurs des effets de la fumée secondaire.

La réforme du système de justice criminelle est un complément essentiel à la prévention de l'incarcération des Manitobains les plus vulnérables. Nous sévrons contre la criminalité et ses causes sous-jacentes. Nous concentrerons nos ressources sur les cas criminels les plus graves et nous éliminerons les redondances qui provoquent des retards inutiles dans les poursuites.

Nous sommes en train de réformer le système manitobain du droit de la famille afin de mieux protéger parents et enfants. Le Manitoba donne la priorité aux familles avec des changements qui rendront le droit de la famille plus accessible et moins conflictuel pour les usagers du système.

Nous continuerons à encourager le recours à la justice réparatrice dans les cas appropriés, afin de prévenir les préjudices et de favoriser la réintégration réussie des contrevenants dans la collectivité.

Services aux femmes

La violence fondée sur le sexe est un fléau de notre société. Or, les statistiques montrent que la situation au Manitoba est l'une des pires au Canada en la matière. Nous devons faire mieux.

Nous allons déplacer le Programme de prévention de la violence familiale du ministère des Familles au Secrétariat à la condition féminine du Manitoba afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les personnes touchées par la violence familiale. La ministre responsable de la Condition féminine présidera le Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe. L'objectif de ce comité sera l'intégration des services gouvernementaux dans ce domaine et la collaboration interministérielle afin de répondre aux besoins des résidents manitobains se trouvant dans des situations critiques.

Nous comptons mobiliser la population manitobaine pour discuter de moyens qui nous permettront d'accroître la présence des femmes dans les postes d'influence et de direction au sein du secteur communautaire et des entreprises.

Nous montrons la voie en donnant l'exemple. Depuis sa formation, notre gouvernement a nommé des femmes à plus de la moitié des postes vacants dans divers organismes, conseils et commissions.

Services offerts à la population francophone du Manitoba

Nous avons également augmenté la capacité bilingue de ces entités. Plus de 10 % des personnes nommées sont en mesure de s'acquitter de leurs responsabilités en anglais et en français.

Ces douze derniers mois, le nombre de postes bilingues a aussi beaucoup augmenté dans l'ensemble du gouvernement. Nous avons donc plus de personnel en mesure de fournir un meilleur soutien à notre communauté francophone.

C'est avec grand plaisir que nous avons présenté la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, qui a été adoptée à

l'unanimité par la présente Assemblée législative. Tous les organes gouvernementaux de la province travaillent à la création de leurs plans stratégiques pluriannuels des services en français, qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Notre gouvernement a été enchanté de soutenir l'initiative de repositionnement du tourisme francophone menée par Entreprises Riel, en collaboration avec Voyage Manitoba. Ce projet visionnaire, qui place la communauté francophone historique du Manitoba au centre d'une nouvelle stratégie touristique, aura de grandes répercussions sur le développement économique et culturel dans la communauté francophone, ainsi que pour toute la population manitobaine.

Reconstruire notre économie

Après une décennie de stagnation, l'optimisme revient dans notre communauté des affaires :

- Les ventes de produits manufacturiers connaissent leur plus forte augmentation depuis 2011.
- Nous avons en moyenne le plus faible taux de chômage au Canada jusqu'à maintenant au cours du présent exercice.
- Les exportations de marchandises enregistrent leur plus forte croissance depuis 2014.
- Les ventes du commerce de gros augmentent au rythme le plus élevé depuis 2014.
- Les recettes tirées du secteur agricole enregistrent leur plus forte augmentation depuis 2013.
- L'investissement dans la construction d'immeubles non résidentiels augmente au rythme le plus élevé depuis 1998.
- Les mises en chantier d'habitations augmentent à un rythme sans précédent.
- Les permis de construction enregistrent leur plus forte augmentation depuis 2012.

Malgré ces signes encourageants, l'horizon reste encombré de nuages menaçants. La pression à la hausse sur les taux d'intérêt se poursuit et menace d'imposer des

coûts additionnels aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements qui s'efforcent de gérer leur dette. L'incertitude au sujet des accords commerciaux suscite l'hésitation des investisseurs et nous coûte des emplois.

Suivant les conclusions d'un examen externe et les conseils de l'Équipe d'entreprise du premier ministre, nous restructurerons la façon dont nous attirons les investissements et dont nous repérons les principaux secteurs ayant le plus fort potentiel de croissance.

Nous restructurerons nos efforts de développement économique afin qu'ils soient plus efficaces et apportent de nouveaux investissements dans la Ville de Winnipeg, la région de la capitale ainsi que les régions rurales et du nord du Manitoba.

Nous allons protéger les investisseurs en apportant des modifications à la Loi sur les caisses populaires et les credit unions, pour renforcer et clarifier la surveillance provinciale dans la foulée du retrait de la supervision fédérale.

Notre Plan 96/4 – Un investissement durable dans le tourisme montre déjà des signes de résultats positifs, puisque le nombre de visiteurs canadiens et étrangers ainsi que leurs dépenses sont en augmentation.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Ville de Brandon et la Foire provinciale du Manitoba afin de créer un modèle de financement et de gouvernance durable qui permettra au centre Keystone de continuer à attirer des manifestations nationales et internationales telles que le Brier Tim Hortons en 2019.

Notre gouvernement considère comme une priorité essentielle de travailler avec les résidents du Nord pour libérer les potentialités économiques de cette région. Le groupe de travail sur le développement économique Objectif Nord a présenté au gouvernement son rapport et son plan d'action qui visent à favoriser la croissance et la prospérité dans la région. S'appuyant sur les recommandations du rapport, nos coprésidents continueront de travailler sur les domaines prioritaires que les résidents du nord du Manitoba ont déterminés, y compris le développement des ressources et de l'industrie minière locales et la création d'un

protocole du secteur minier pour encadrer les consultations et créer des emplois dans les collectivités autochtones.

Notre gouvernement sait que la libéralisation des échanges signifie davantage d'emplois et de la prospérité pour toute la population manitobaine. Nous présenterons de nouveau des mesures législatives cet automne afin de mettre pleinement en œuvre le nouvel Accord de libre-échange canadien. Nous ferons également appel au milieu des affaires et à d'autres intervenants en vue de cerner les obstacles réglementaires au commerce qui peuvent être éliminés à la Table interprovinciale de conciliation et de coopération en matière de réglementation.

Nous participons pleinement avec le gouvernement fédéral et nos partenaires provinciaux et territoriaux aux négociations actuelles de l'ALENA en compagnie des États-Unis et du Mexique.

Nous poursuivrons notre collaboration avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que les nouveaux arrivants au Manitoba reçoivent les soutiens dont ils ont besoin pour trouver un logement et un emploi dans leur nouveau pays, le Canada, et nous devrions sous peu annoncer un accord à ce sujet. Nous simplifierons nos procédures de demande pour les immigrants qui veulent créer des débouchés économiques au Manitoba.

Nous allons maintenir notre engagement à investir de façon stratégique dans l'infrastructure en visant l'optimisation des ressources financières, dans le contexte de notre progrès face aux défis financiers dont nous avons hérité. À cette fin, nous allons faire la meilleure utilisation possible des fonds fédéraux versés dans le cadre de la Phase 1 du plan Investir dans le Canada et consacrer complètement l'allocation provinciale prévue dans le Fonds Chantiers Canada. Notre engagement rehaussera notre capacité de mobiliser les fonds versés vers les priorités partagées de la Province et des municipalités ainsi que vers la protection et le développement de nos actifs essentiels.

Nous restons résolus à garantir une voix au chapitre aux administrations municipales et à leur donner un plus grand pouvoir décisionnel sur le financement de fonctionnement que nous leur fournissons. Nous continuerons à rendre l'accès aux services plus efficace, notamment grâce à un portail unique pour les

programmes locaux. Nos partenariats communautaires débouchent sur des projets d'infrastructure sans précédent, comme le service rapide par bus à Winnipeg et le canal de sortie du lac Manitoba.

Nous ferons rapport sur ce que nous ont dit les Manitobains pendant l'examen de notre politique culturelle et nous proposerons un cadre de politique renouvelé pour renforcer cet important secteur de notre économie.

Les fondations communautaires sont des partenaires essentielles pour appuyer la durabilité de l'infrastructure culturelle et communautaire dans les régions rurales et du nord du Manitoba. En partenariat avec la Winnipeg Foundation, nous allons améliorer leur capacité à attirer du soutien public et privé pour des projets locaux d'importance.

Nous allons continuer à travailler avec nos établissements d'enseignement postsecondaire pour que leurs programmes demeurent novateurs et en adéquation avec les besoins du marché du travail actuel – lequel est caractérisé par une évolution rapide – afin que nos diplômés soient mieux placés pour trouver un emploi. Nous examinerons nos conseils sectoriels pour veiller à ce qu'ils se concentrent sur les secteurs clés repérés dans notre stratégie de développement économique.

Nous attendons la publication du rapport sur l'examen de l'enseignement collégial au Manitoba afin d'apporter des améliorations qui rendront notre système collégial plus coordonné et plus attentif aux besoins de nos étudiants et aux exigences du marché.

L'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, que nous avons améliorée, attire davantage de soutien public et privé pour les étudiants qui désirent suivre des études supérieures ou une formation postsecondaire. Nous allons nous assurer que ce soutien est accessible et correspond aux besoins très divers de notre marché du travail.

Agriculture

Ce gouvernement comprend et respecte l'importance de l'agriculture pour l'économie de notre province.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, le Manitoba et le Canada joignent leurs forces pour investir 176 millions de dollars dans l'industrie agricole de notre province au cours des cinq prochaines années. Nous investirons également une partie importante des ressources du Partenariat dans la recherche afin de profiter de nouveaux débouchés et d'améliorer les résultats environnementaux.

Le Manitoba se fait remarquer au Canada et dans le monde comme un endroit idéal où investir dans la transformation des protéines tirées des plantes, des animaux d'élevage et des produits laitiers. Un total de près de trois quarts de milliard de dollars a récemment été investi dans notre province, y compris 400 millions de dollars que la société Roquette consacre à la construction d'une usine de transformation de pois et qui représente le plus important investissement privé dans l'histoire du Manitoba.

La demande croissante de protéines dans le monde offre à notre industrie du bétail des occasions extraordinaires de créer des emplois dans la production et la transformation, d'implanter des usines et d'accroître les recettes des municipalités. Le Manitoba encourage une croissance responsable de l'industrie du bétail en modernisant la réglementation des terres domaniales agricoles, en investissant dans les initiatives visant la production de bœuf et les cultures fourragères, et en améliorant la biosécurité depuis la ferme jusqu'aux fournisseurs de services à l'industrie.

Plan vert

Notre gouvernement a récemment publié le Plan vert et climatique le plus complet de l'histoire du Manitoba. Les piliers de ce plan à long terme sont le climat, l'emploi, l'eau et la nature. Le plan présente une démarche conçue au Manitoba pour lutter contre le changement climatique. Cette démarche respecte les investissements dans l'énergie propre que les Manitobains ont déjà faits et permet de réduire activement les émissions de carbone tout en contribuant à la croissance de notre économie.

Nous prendrons des mesures au cours de la session pour commencer la mise en œuvre de notre plan provincial. Plus précisément, nous nommerons une commission consultative d'experts manitobains, nous présenterons des mesures

législatives pour renforcer la conservation à l'échelle des bassins hydrographiques, nous créerons un nouveau régime de licences pour la gestion de l'eau et nous travaillerons avec les propriétaires fonciers privés pour la conservation des milieux humides et des habitats naturels.

Notre plan manitobain de tarification du carbone entrera en vigueur en 2018. Une enquête en ligne est en cours pour permettre aux Manitobains de faire des choix concernant le plan du Manitoba et le recyclage des recettes du carbone sous forme d'investissements dans les familles, la croissance verte et l'adaptation au changement climatique.

Un groupe de travail sera nommé pour revoir et renforcer notre programme actuel de recyclage, y compris son efficacité et l'étendue des matériaux recyclés.

Cadre de consultation obligatoire

Notre gouvernement demeure résolu à établir un Cadre de consultation obligatoire renouvelé et renforcé pour la tenue de consultations respectueuses et productives avec les collectivités autochtones. Ces consultations fourniront aux ministères une orientation claire en ce qui concerne l'obligation de la Couronne de consulter les populations autochtones et, le cas échéant, d'offrir des mesures d'adaptation. Le dialogue avec les collectivités autochtones et les intervenants clés continue, et nous prévoyons finaliser ce cadre dans les prochains mois.

En ce qui concerne notre objectif d'éliminer les pratiques de chasse dangereuses, insoutenables et inéquitables, nous avons fait des progrès importants dans notre consultation initiale de la communauté autochtone. Nous espérons avoir des consultations constructives sur la chasse nocturne, sur la gestion partagée de la faune régionale et sur d'autres initiatives d'amélioration de la sécurité et de la protection de nos ressources halieutiques et fauniques.

Réconciliation

Notre gouvernement est déterminé à faire progresser la réconciliation en encourageant des relations basées sur un respect mutuel entre la Couronne et les peuples autochtones. La ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord présentera prochainement son rapport sur les progrès que nous avons accomplis

et guidera notre gouvernement lors de l'élaboration d'une Stratégie de réconciliation.

Cette stratégie s'appuiera sur une véritable collaboration avec les nations et les peuples autochtones. Au cours des douze prochains mois, le Manitoba entamera un processus de consultation publique en collaboration avec les collectivités autochtones qui englobera l'ensemble de la population manitobaine afin d'élaborer un cadre stratégique et un plan d'action de réconciliation complets dans le but de faire progresser les priorités des populations autochtones.

Notre gouvernement continuera de faire des progrès au chapitre des droits fonciers issus des traités, car nous reconnaissons l'importance de ces terres en termes de possibilités économiques et d'emploi. Nous travaillerons avec l'Assembly of Manitoba Chiefs et la Treaty Relations Commission of Manitoba afin de mettre en œuvre l'Initiative d'éducation sur les traités.

Nous continuerons à mobiliser les collectivités du Nord et les intervenants clés pour moderniser la Loi sur les affaires du Nord, dans le but de rendre la prestation de services plus efficiente et de renforcer les structures de gouvernance.

Conclusion

Notre programme est ambitieux.

Mais les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux. Bon nombre d'entre eux ont été ignorés ou mal gérés depuis trop longtemps. Et d'autres défis de portée internationale apparaissent.

Le moment est venu de faire preuve d'ambition. Et de faire preuve de courage. Le courage de faire des changements, un courage que le gouvernement précédent n'avait pas.

Nous devons nous inspirer de l'audace et de l'ingéniosité de nos ancêtres qui ont créé la société prospère dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Nous devons suivre leur exemple et être capables, comme eux, de voir les choses en grand et de repérer des possibilités là où d'autres ne voient que des défis insurmontables.

Les Manitobains comprennent la nécessité de relever ces défis.

Notre gouvernement est à la hauteur de la tâche. Ensemble, nous bâtissons un meilleur Manitoba pour tout le monde et pour les générations à venir.

Je vous laisse maintenant aux nombreuses tâches que vous allez être appelés à accomplir fidèlement. Que la divine Providence vous éclaire au cours des délibérations nécessaires à l'exécution de ces tâches.